Société des évaluateurs experts en sciences de la santé du Québec

20e ÉDITION

20e Colloque Pierre-Forcier

Vendredi 27 novembre 2026

Le retour au travail sous diverses modalités en 2026

Colloque hybride

Complexe Desjardins (Tour Est)
150, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

Place-des-arts (ligne verte) ou Place-d'Armes (ligne orange)

POUR CEUX QUI PARTICIPERONT À DISTANCE, UN LIEN VOUS SERA ENVOYÉ POUR LA CONNEXION



Pierre Forcier, M.D., FRCSC a obtenu son doctorat en médecine à l'Université Laval à Québec en 1962 et il a complété à Toronto ses études en neurochirurgie en 1969. Après avoir pratiqué cette spécialité durant quinze ans à l'Hôtel-Dieu de Québec, il entre à la Direction des Services Médicaux et de la Réadaptation à la Société de l'Assurance Automobile du Québec, où il sera rapidement reconnu pour sa grande rigueur dans l'évaluation médicale des blessés de la route. La société des médecins experts du Québec (SMEQ) a eu l'honneur de lui décerner le premier titre de Membre Émérite de la Société (1997).

Soucieux d'améliorer la qualité des expertises médicales requises par la SAAQ, il a mis sur pied un cours de formation médico-légale individualisé dont il a fait bénéficier quelques 400 médecins au fil des années. À titre de neurochirurgien, il a assuré le suivi de la qualité des expertises et a assidûment secondé les avocats des Services Juridiques de la SAAQ dans la résolution de certaines réclamations litigieuses ou dans leur défense devant les tribunaux. Au moment de son décès survenu brutalement le 5 avril 2006, le docteur Forcier était une autorité reconnue dans le domaine médico-légal au Québec et au Canada ; il est d'ailleurs un des membres fondateurs de la Canadian Society of Medical Evaluators. Il est co-auteur de la seconde édition de « *Independent Medical Examinations for Insurance and Legal Reports* » (Forcier, Lacerte, Hall : Butterworths. LexisNexis Canada Inc. 2004) et du « *Traité d'expertise médico-légale* » (P. Forcier, M. Lacerte. Éditions Yvon Blais, 2006.)

C'est avec respect et reconnaissance pour son œuvre que la Société des médecins experts a décidé de nommer son colloque annuel « Colloque Pierre-Forcier. »

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le programme suivant a été élaboré de manière à respecter les principes d'intégrité, d'objectivité et d'équilibre scientifiques.

Dr Jacques Paradis, Médecine familiale, Président du comité
Dre Nayla Awada, Psychologue
Dr Fabien Gagnon, Psychiatre
Mme Dominique Gilbert, Physiothérapeute
Dre Pierrette Girard, Chirurgien orthopédiste
Dr Alain Quiniou, Chirurgien orthopédiste

Inscription

EN PRÉSENTIEL	*Inscription avant le 12/11/2026*	*Inscription après le 12/11/2026*
Membre	***350 $***	***450 $***
Non-membre	***500 $***	***600 $***

EN VIRTUEL	
Membre	**175 $**
Non-membre	**250 $**

Inscription en ligne : https://event.fourwaves.com/fr/seessq2026

Date limite d'inscription en **PRÉSENTIEL le 20 novembre 2026** **Aucune inscription ne sera prise sur place**

Date limite d'inscription en **VIRTUEL le 23 novembre 2026**

POLITIQUE D'ANNULATION

Les frais d'inscription sont remboursables pour toute annulation effectuée avant le **samedi 14 novembre 2026.** Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

REMERCIEMENTS

La Société des évaluateurs experts en sciences de la santé du Québec, grâce à la cotisation de ses membres, a contribué financièrement à la tenue de cette activité.

La tenue de cette activité a été rendue possible grâce à une subvention à visée éducative de :

- ✓ Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- ✓ Cyclone Santé
- ✓ Ducore Expertise
- ✓ Retraite Québec
- ✓ Société de l'assurance automobile du Québec

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

VENDREDI 27 NOVEMBRE 2026 *(Salle Raymond-Robillard – 20e étage)*

7 h 45 - 8 h 10 — **Accueil et inscription (connexion)**

8 h 10 - 8 h 30 — **Mot de bienvenue**
Dr Jacques Paradis, Président du comité de DPC

8 h 30 - 9 h 20 — **Les attentes des mandants employeurs concernant l'expertise et le retour au travail**
Me Catherine Pépin, Les Avocats Le Corre & Associés, s.e.n.c.r.l.

Les objectifs de formation
À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :
- *Comprendre les attentes juridiques envers l'expert médical en matière de retour au travail ;*
- *Développer la capacité de rédiger une expertise utile, défendable et opérationnelle ;*
- *Réduire les risques de litige liés à une expertise inadéquate.*

9 h 15 - 10 h 00 — **Titre à confirmer**
Conférencier à confirmer

10 h 00 - 10 h 30 — **Pause**

10 h 30 - 11 h 30 — **Quelles sont les conditions chroniques complexes et la capacité associées en utilisant l'expérience de la COVID Longue ?**
Dre Anne Bhéreur, médecin de famille, professeure adjointe de clinique Université de Montréal

Les objectifs de formation
À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :
- *Distinguer les différentes définitions internationales concernant la classe de conditions chroniques complexes difficilement diagnostiquables telles la COVID Longue, la maladie de Lyme avec des symptômes persistants ou l'encéphalomyélite myalgique ;*
- *Explorer un nouveau cadre diagnostic à implanter au Québec basé sur l'identification des conditions diagnostiquables et des comorbidités, centré sur l'examen clinique en absence de tests sanguins et d'imagerie positifs ;*
- *Discuter des approches pharmacologiques en contexte de retour au travail et de réadaptation et de leur utilisation hors indications.*

11 h 30 - 12 h 00 — **Présentation - Membre Émérite 2026**

12 h 00 - 13 h 00 — **Dîner**

13 h 00 - 14 h 00 — **Est-ce que le travailleur est motivé à reprendre son travail**

Mme Marie-France Coutu, professeur titulaire, psychologue, Titulaire de la chaire de recherche en réadaptation au travail (Fondations J.A. Bombardier et Pratt & Whitney Canada), directrice du microprogramme en gestion de l'invalidité, CAPRIT, Université de Sherbrooke

VENDREDI 27 NOVEMBRE 2026 *(Salle Raymond-Robillard – 20e étage)*

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- *Démystifier la motivation et l'engagement des personnes ayant une incapacité au travail envers leur traitement et le processus de retour au travail ;*
- *Identifier les facteurs associés à la motivation et l'engagement envers leur traitement et le processus de retour au travail ;*
- *Cibler les interventions pouvant favoriser l'engagement pour s'assurer d'une intervention optimale.*

14 h 00 - 15 h 15 **Est-ce que les interventions et les conditions optimales pour un retour au travail en santé ont été offertes à ce travailleur ?**

Mr Yannick Tousignant-Laflamme, PHD, professeur titulaire, physiothérapeute, Université de Sherbrooke

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- *Identifier et d'interpréter les principaux facteurs pronostiques biopsychosociaux pour un trouble musculosquelettique pour soutenir une prise de décision clinique mieux alignée sur les besoins du travailleur et d'orienter le plan de traitement au-delà du diagnostic médical seul ;*
- *Comprendre les composantes des soins de haute valeur en réadaptation musculosquelettique et explorer l'apport des modèles de prise en charge basés sur le phénotype, comme le Modèle de gestion des vecteurs de douleur et d'incapacité (MGVDI), pour optimiser l'utilisation appropriée des services ;*
- *Identifier des indicateurs fonctionnels, psychosociaux et contextuels, pour soutenir une prise de décision concertée autour du retour au travail, afin de cibler la pertinence de la poursuite ou de l'arrêt des traitements de physiothérapie.*

15 h 15 - 15 h 30 **Pause**

15 h 30 - 16 h 15 **Quelles sont les conditions pour une assignation temporaire optimale ?**

Mme Marie-José Durand, PHD, professeur titulaire, ergothérapeute, CAPRIT, Université de Sherbrooke

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- *Distinguer les concepts de retour progressif au travail et l'assignation temporaire selon la loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail ;*
- *Cartographier les types d'assignation temporaire proposés par les organisations québécoises et les impacts de ceux-ci sur la santé des personnes employées ;*

VENDREDI 27 NOVEMBRE 2026 *(Salle Raymond-Robillard – 20e étage)*

- *Identifier les outils développés pour soutenir les assignations temporaires et leurs avantages et désavantages ;*
- *Identifier les conditions gagnantes pour une assignation temporaire qui favorise la reprise du travail régulier.*

16 h 15 ——— **Clôture du Colloque annuel**

Dans le but de favoriser l'interaction avec l'auditoire, 25 % du temps alloué à chacune des conférences sera réservé aux questions des participants.